



- 1 (pronon indéfini) Quelqu'un d'autre
- 2 (nom) Personne qui dispose de droits et de devoirs dans un pays. Droit à la cité.
- 3 (nom féminin) Thèse ou hypothèse à laquelle une personne adhère, de façon qu'elle les considère comme vérité.
- 4 (nom féminin) Jugement, avis, sentiment qu'un individu ou un groupe émet sur un sujet, des faits, ce qu'il en pense
- 5 (verbe) Rendre des choses compatibles ; harmoniser
- 6 (nom féminin) L'expression du lien affectif et moral qui unit des frères et sœurs ou notion désigne un lien de solidarité et d'amitié, et plus largement un état d'unité, entre plusieurs personnes
- 7 (nom féminin) Loi, règle fondamentale
- 8 (nom féminin) Droit reconnu par la loi dans certains domaines, état de ce qui n'est pas soumis au pouvoir politique, qui ne fait pas l'objet de pressions.
- 9 (nom féminin) Principe, idée qui a un caractère fondamental pour quelqu'un
- 10 (nom masculin) Affirme l'existence d'un dieu unique et transcendant
- 11 (nom masculin) Système reconnaissant l'existence de plusieurs modes de pensée, de comportement, d'opinions politiques et religieuses, de plusieurs partis politiques, etc.
- 12 Contraindre ou obliger quelqu'un à faire ou à subir telle action en se soumettant à un ordre, à un règlement
- 13 Ce qui est indépendant de toute organisation religieuse

- 1 (nom féminin) Fait de croire en dieu ou en un dogme
- 2 (nom féminin) Principe de séparation entre les églises et l'état qui permet à une personne de choisir sa religion et de la pratiquer librement
- 3 (Nom féminin) Ensemble des règles et des comportements lorsque l'on croit à un ou plusieurs dieux
- 4 (Nom féminin) régime politique où le pouvoir est détenu par plusieurs personnes, le chef de l'état est élu par le peuple
- 5 (nom féminin) Ensemble des personnes qui diffèrent les unes des autres par leur origine géographique, socio-culturelle ou religieuse, leur âge, leur sexe, leur orientation sexuelle, etc.
- 6 (nom féminin) Se dit d'un système politique dans lequel le pouvoir appartient à l'ensemble des citoyens
- 7 (verbe) Traiter quelqu'un avec déférence, avoir de la considération pour ses opinions
- 8 (nom féminin) Ensemble des options prises collectivement ou individuellement par les gouvernants d'un État
- 9 (nom féminin) Connaissance, intuitive ou réflexive immédiate, que chacun a de son existence et de celle du monde extérieur.
- 10 (Verbe) Participer collaborer à la réalisation d'un projet
- 11 (verbe) Remettre en question la société, les institutions politiques et sociales, avoir l'esprit critique
- 12 (nom masculin) attitude de personnes cherchant à convertir d'autres personnes à leur foi.
- 13 N'est pas clerc
- 14 (nom) Pays avec une population et un gouvernement